

Élections municipales

Ce qu'il faut savoir
des élections municipales à venir
p. 8

Transport solidaire

Un an de fonctionnement :
quel bilan ?
p. 14

L'accueil du *public* : organisation et pratiques

p. 4 et 5

Sommaire

4

**Actu métropole
et intercommunalité**L'accueil du public :
organisation et pratiques

6

Actu mairieUne voie Hélène Boucher
sur la communeMon Restau Responsable :
les engagements 2025 -
2027

12

**Vivre à Saint-Aignan de
Grand Lieu**6 nouveaux élus rejoignent
le Conseil Municipal EnfantsCampagne de piégeage
des frelons asiatiques

19

Retour en images

22

Bloc-notes

Découvrez la
prochaine parution
du Mag' dans votre
boîte les 16 et 17 avril
2026.

Belle année à tous



En ce début d'année 2026, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de solidarité. Que 2026 vous apporte satisfaction dans vos projets personnels et familiaux.

Ce nouveau numéro du magazine municipal vous propose un aperçu des actualités et des projets qui ont marqué la vie de la commune ces derniers mois, ainsi qu'une présentation de ceux à venir.

Vous y découvrirez notamment un point sur les engagements Mon Restau responsable 2025-2027, un bilan de la première année de fonctionnement du projet de mobilité solidaire, ainsi qu'un retour sur les élections des nouveaux membres du Conseil Municipal Enfants.

La culture est également au cœur de ce numéro, avec un dossier spécial consacré au Printemps des Poètes, une présentation de la programmation à venir proposée autour des libellules, en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle et un avant-goût de la prochaine Nuit de la lecture. Ce Mag' met aussi en avant le travail des agents d'accueil et le soutien qu'apporte le

service commun métropolitain. Enfin, vous retrouverez en page 18 le portrait d'Anne Leduc, céramiste, arrivée il y a quelques semaines sur notre commune et qui rejoint ainsi le pôle d'artisans d'art du centre-bourg.

Avant de conclure cet édit, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré à mes côtés. Je souhaite adresser mes remerciements sincères à l'ensemble des élus municipaux, mes premiers adjoints, ainsi que les Directeurs Généraux des Services qui m'ont accompagné avec engagement. Ma reconnaissance va également à mes collègues maires pour l'ambiance constructive et solidaire dans laquelle s'est passée notre collaboration, aux agents municipaux et métropolitains mais également aux bénévoles associatifs et citoyens. Enfin, Aignanaï, Aignanaïses, je vous remercie pour votre confiance tout au long de mes mandats.

Belle année et bonne lecture.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président
de Nantes Métropole



Retrouvez toute l'info de la commune sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

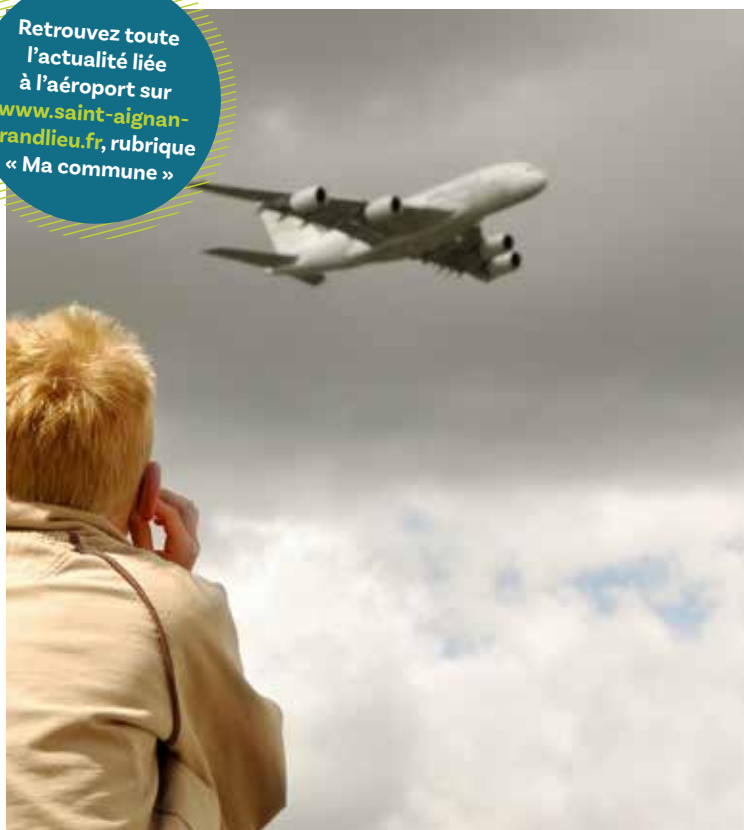


LE TRI
+ FACILE



Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson • Rédaction et photos : Service Communication • Illustrations : Adobe Stock • Maquette : Agence Scoop communication - 15404-MEP • Impression : Allais Imprimeur, à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert • Dépôt légal : Janvier 2026 • N° d'ISSN : 2971-4605.

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »



Aides à l'insonorisation : ce qu'il faut savoir

L'Aéroport du Grand Ouest (AGO), gestionnaire de Nantes Atlantique, propose des aides pour réduire les nuisances sonores chez les riverains.

- 1. L'aide de droit commun** : financée par la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes (TNSA), elle couvre entre 80 et 100 % (selon les ressources) du plafond éligible des travaux ;
- 2. L'aide complémentaire** : le Fonds de Compensation Nantes Atlantique (FCNA) permet d'augmenter de 10 points le montant de l'aide de droit commun, sans démarche supplémentaire ;
- 3. L'aide exceptionnelle** : destinée aux logements exclus du premier dispositif construits après 2004 et acquis entre fin 2010 et début 2018.

Le logement doit être situé dans le Plan de Gêne Sonore (PGS) en vigueur depuis juillet 2019, et son permis de construire doit dater d'avant le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de septembre 2004. Selon la zone de gêne, les aides peuvent couvrir le remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes), l'isolation de la toiture ou des murs, l'amélioration de la ventilation...

Les étapes de la procédure

- Vérification de l'éligibilité, dépôt du dossier ;
- Réalisation du diagnostic acoustique ;
- Consultation, choix des entreprises ;
- Avis de la Commission Consultative d'Aide aux Riverains ;
- Réalisation des travaux, versement de l'aide.

Contacteur ESPACE 9

- Par téléphone : 0 800 284 667 (lundi-vendredi, 9h-13h et 14h-18h, 17h le vendredi)
- Par courrier : ESPACE 9, Immeuble l'Acropole, 2 rue Crucy, 44005 Nantes Cedex 1

Révision du PEB Nantes atlantique : deux rapports importants

Le Plan d'exposition au Bruit de Nantes Atlantique de 2004 est en cours de révision. Une concertation préalable a eu lieu cet été. **Dans le cadre de cette concertation, le conseil municipal du 15 septembre 2025 a adopté à l'unanimité son cahier d'acteur insistant sur la nécessité de protéger son intégrité territoriale.**

Deux rapports importants ont été publiés cet automne sur ce projet de révision.

Tout d'abord celui des garantes de la Commission nationale du Débat public (CNDP) qui décomptent 15 cahiers d'acteurs recensés, dont celui de la commune. Elles émettent neuf demandes de précisions et deux recommandations. Elles insistent également sur la nécessaire transparence de l'information.

La recommandation n° 8 est particulièrement intéressante puisque les garantes préconisent à l'État d'apporter des réponses aux diverses questions des citoyens et des collectivités dont :

- Les modalités de mesure du bruit aérien, les règles de déploiement de stations de mesures et la possibilité d'étendre le dispositif,
- Les décomptes de population par zone du PEB
- Les possibilités de modifier la répartition des sens de décollage et d'atterrissage pour répartir ou limiter les nuisances,
- Le potentiel de réduction du bruit émis par les avions de dernière génération.

Elles indiquent également que le modèle de développement de la plateforme doit refléter les ambitions que le territoire porte en termes de mobilités, de développement économique et de protection des habitants.

Le second rapport est celui de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) qui pose un cadre préalable de la révision. La MRAE indique que l'enjeu environnemental principal du PEB de Nantes-Atlantique est l'effet du bruit sur la santé humaine. Auquel elle ajoute :

- les effets du bruit sur la faune sauvage et la biodiversité préservée du fait des restrictions de construire imposées par le PEB ;
- l'artificialisation des sols ;
- les reports éventuels d'urbanisation au regard des contraintes au sein des zones du PEB.

Sur ce dernier point, la commune sera particulièrement attentive à défendre ses intérêts puisque, en plus de l'impossibilité de construire dans le bourg, nous pourrions être empêchés de construire dans les zones de repli identifiées dans l'étude stratégique post-décisions de janvier 2018 (maintien de l'aéroport) et d'octobre 2019 (maintien de l'axe de la piste).

Pour aller plus loin

<https://www.debatpublic.fr/>
<https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/>

L'accueil du public :

organisation et pratiques

Premier point de contact entre les habitants et les services, l'accueil du public joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des communes. Retrouvez dans ce dossier spécial un aperçu de son fonctionnement : organisation partagée au sein de la Métropole, résultats d'un audit externe mené auprès des services et retours d'expérience d'agents mobilisés au quotidien.

16 communes de la Métropole s'unissent pour mieux vous servir

Les communes assurent de nombreuses missions au plus près des habitants. L'amélioration de la relation à l'usager est une exigence forte. 13 puis 16 communes travaillent depuis quelques années à mettre en place des outils pour mieux vous répondre. Ce regroupement est animé par la Métropole dans le cadre d'un service commun.

Il a deux objectifs principaux : apporter un appui aux communes et construire des actions communes. Ainsi 5 types d'actions ont été définis dans la feuille de route :

- Formation,
- Partage de connaissance,
- Partage d'expérience,
- Gestion de la qualité (voir l'encadré sur le baromètre AFNOR),
- Relation usager et citoyenneté.

Une formation commune a ainsi pu être organisée pour les agents d'accueil et leurs encadrants. Les agents de Saint-Aignan de Grand Lieu ont pu compléter leurs connaissances et échanger avec leurs collègues des autres communes. Ces formations créent une communauté d'agents et contribuent à harmoniser le niveau de service sur le territoire.

À Saint-Aignan de Grand Lieu, une quinzaine d'agents vous accueillent quotidiennement : en mairie (accueil général, état civil, services techniques, cimetière, urbanisme, enfance-jeunesse, solidarités) mais aussi à l'Espace Vie Locale, à la médiathèque et à l'école de musique. Pour chacun de ces services, ce sont autant de métiers différents avec une préoccupation commune : vous apporter un service de qualité dans un délai acceptable et qui garantisse le bien-fondé de la réponse.

La taille de la commune et donc de l'équipe permet à chacun d'échanger rapidement et d'éviter le travail en silo. Le service commun métropolitain vient soutenir cette agilité et professionnaliser encore l'équipe.

La qualité de l'accueil des services municipaux aignonais auditée

Au printemps dernier, les accueils des services municipaux de Saint-Aignan de Grand Lieu ont fait l'objet d'un audit mystère par l'organisme AFNOR.

La commune se classe 27^e sur les 59 villes de sa catégorie qui ont également été auditées. Sa note est de 73/100 soit légèrement au-dessus de la moyenne des villes de moins de 20 000 habitants (72/100) et elle se démarque clairement de la moyenne de l'ensemble des 241 structures publiques auditées (69/100). Le détail montre de très bons résultats. La gestion du courrier, au moins pour les sujets choisis dans les courriers tests, doit être améliorée.

Les scores en détail :

- Courrier : 44/100 (moyenne de notre catégorie : 57/100)
- Site internet : 75/100 (moyenne de notre catégorie : 77/100).
- Mail : 77/100 (moyenne de notre catégorie : 69/100).
- Réseaux sociaux : 85/100 (moyenne de notre catégorie : 77/100)
- Téléphone : 86/100 (moyenne de notre catégorie : 78/100)
- Compétences des agents (courtoisie, clarté et adéquation de la réponse, écoute du besoin, personnalisation...) : 70/100 (moyenne de notre catégorie : 69/100)

À noter : la commune a pu disposer de ce baromètre gratuit dans le cadre du service commun métropolitain de la Gestion de la Relation à l'Usager.

Les agents d'accueil vous parlent de leur métier :



Fabienne, Nina, Charlotte, Hélène et Caroline, au service Cohésion Sociale / CCAS

“ Au sein du service Cohésion Sociale / CCAS, nous accueillons tous les Aignonais qui ont une question ou qui traversent une difficulté. Notre rôle ne se limite pas aux situations sociales complexes : nous répondons aussi à une grande variété de demandes, comme l'aide à la compréhension d'un courrier, la téléassistance ou encore les visites énergie. Nous travaillons main dans la main avec de nombreux partenaires, comme la CAF ou les assistantes sociales, afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux

besoins des habitants. Ce que nous aimons dans notre métier d'accueil, c'est la diversité : la diversité des missions, des situations rencontrées, des personnes que nous recevons. Pour nous, l'essentiel est que chacun reparte avec une réponse personnalisée. Trouver des solutions, c'est vraiment notre moteur. Le plus difficile, c'est d'être parfois confrontées à des situations pour lesquelles les solutions sont limitées. Cela peut créer une frustration, car nous aimerions toujours pouvoir faire plus pour aider. Mais, même lorsque les réponses manquent, nous tenons au moins à offrir une écoute attentive et bienveillante. ”



*Coraline, au service
Enfance – Jeunesse –
Éducation*

Au service Enfance-Jeunesse-Éducation, j'accompagne les familles dans toutes leurs démarches : inscriptions à la cantine ou au périscolaire, suivi des factures, demandes de dérogation, transport scolaire... Mon rôle, c'est vraiment d'être là pour guider les parents aignanais et leur faciliter le

quotidien. Ce qui me plaît profondément, ce sont les rencontres. Chaque jour, je vois des personnes très différentes, et ces échanges apportent beaucoup de positif. Quand les parents repartent soulagés ou reconnaissants, ça me touche vraiment : savoir que je les ai aidés, c'est ce qui donne du sens à mon travail. Bien sûr, il y a aussi des moments plus délicats. Ne pas pouvoir répondre tout de suite à une question, parce que je n'ai pas l'information ou que ce n'est pas de mon domaine, c'est frustrant. Et je comprends que ce soit difficile aussi pour les usagers qui attendent une réponse immédiate. À l'accueil, trouver les bons mots, c'est essentiel : c'est ce qui fait la qualité de la relation avec les familles. ”



*Zeïla, à l'accueil
de la mairie*

Dans mon métier d'agent d'accueil, ce que j'apprécie avant tout, c'est le contact humain : accompagner chaque administré, l'orienter et lui apporter une réponse claire, utile et bienveillante. Aucune journée ne se ressemble, et c'est justement cette diversité qui me motive ! Notre rôle ne se limite pas à

accueillir le public. C'est un métier riche et polyvalent : nous assurons l'accueil physique et téléphonique, mais aussi la gestion des actes d'état civil, mariages, PACS, naissances, décès, parrainages civils, recensement des jeunes... Autant de moments importants de la vie des habitants. Ma plus grande satisfaction ? Faciliter les démarches des usagers et rendre leur passage en mairie plus simple et plus serein. Bien sûr, certaines situations sont parfois difficiles : l'agressivité de quelques usagers ou l'impossibilité de répondre à des demandes qui dépassent nos compétences peuvent être pesantes. ”



*Jeanne, Florence et
Tania, à la médiathèque*

À la médiathèque, nous accueillons une grande diversité de publics. Lieu ouvert à tous : chacun peut y entrer, qu'il soit abonné ou non ! Bien sûr, nous gérons le prêt de documents, mais notre rôle va bien au-delà : nous recevons de nombreux groupes pour des temps d'animation ou de découverte,

comme la crèche, le périscolaire, le centre de loisirs ou encore les classes aignanaises. Ce que nous apprécions particulièrement, ce sont les échanges quotidiens avec le public, à travers le prêt mais aussi grâce à la médiation et aux animations. Ce sont d'autres moments d'accueil, souvent avec des personnes qui ne fréquentent pas régulièrement la médiathèque, et c'est très enrichissant. Nous tenons à offrir un accueil chaleureux et convivial, pour que chacun se sente presque comme à la maison. Vivre le lieu ensemble, c'est vraiment notre devise ! La diversité du public peut parfois représenter un défi, car nous devons être en mesure de répondre à toutes les demandes, quelles qu'elles soient. Mais cette richesse fait aussi la beauté de notre métier. ”



*Barbara, Catherine
et Jessica, à l'Espace
Vie Locale*

Le métier de chargée d'accueil à l'Espace Vie Locale est très enrichissant, il offre des échanges de proximité au quotidien. Cette relation privilégiée avec les usagers, principalement les associations, est propre aux petites collectivités et permet d'accompagner chacun dans son individualité. Chaque jour est différent, de nouvelles

demandes sont exprimées régulièrement et impliquent une grande polyvalence. Ce métier induit des contraintes horaires (ouverture au public) ainsi que l'acceptation des délais des circuits administratifs et techniques qui ne permettent pas toujours la réactivité souhaitée. ”

POUR ALLER PLUS LOIN : LES JOURNÉES IDEALCO¹

Les 25, 26 et 27 novembre derniers, Nantes a accueilli les 12^{es} journées IDEALCO Accueil et relation aux usagers. Ainsi près de 560 représentants de collectivités de la France entière ont participé aux ateliers et tables rondes et ont pu échanger sur leurs pratiques et les nouveaux enjeux de l'accueil du public dans les services publics : qualité de l'accueil, services numériques (et comment rester humain), Intelligence artificielle, publics avec des besoins en santé mentale...

Cet événement a été organisé avec les acteurs du territoire et notamment Nantes Métropole. Le service commun de la Relation à l'utilisateur était représenté dans le comité organisateur auquel participaient des agents des communes métropolitaines et de Saint-Aignan de Grand Lieu. Le service commun innovant a été présenté dans une table ronde par Monsieur le Maire, dans le cadre de sa délégation de Vice-Président Proximités de Nantes Métropole.

¹IDEALCO est un organisme d'échange et de formation pour les professionnels des services publics

En direct
du conseil

Les 2 délibérations majeures

des Conseils municipaux des 24 novembre et 15 décembre

1 Piscine intercommunale du Sud-Ouest : approbation du projet et conditions associées

L'évolution démographique de la métropole conduit à une augmentation de la fréquentation des piscines existantes avec une demande accrue de surfaces d'eau, aussi bien pour les scolaires – en particulier du premier degré dans le cadre de l'apprentissage du « savoir nager » – que pour le grand public et les associations. Après des études approfondies, il s'est avéré que le coût de construction et d'exploitation d'un tel équipement, dont la vocation première serait d'accueillir un public scolaire, représente une charge financière beaucoup trop importante pour les budgets des communes concernées, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Sur la base de ces constats, le conseil métropolitain du 10 février 2023 a décidé de porter la construction et l'exploitation de la piscine du Sud-Ouest en déclarant cette piscine d'intérêt métropolitain au titre de l'apprentissage de la natation. La future piscine sera construite à Bouaye à proximité de la ZAC des Ormeaux et du parc de la Mévellière. Le coût de cette opération, toutes dépenses confondues (hors acquisition foncière), est fixé à 13 950 000 € HT soit 16 740 000 € TTC. Lors des études préalables menées par la métropole depuis 2022, il a été convenu entre les communes plusieurs dispositions :

- Le foncier communal sera cédé à Nantes Métropole à titre gracieux. En contrepartie, les communes verseront une compensation financière à la commune de Bouaye, correspondant au coût du foncier mobilisé pour ce projet, aujourd'hui propriété de la commune. Pour Saint-Aignan de Grand Lieu : participation à hauteur maximale de 16 254,35 €.
- Une solidarité territoriale sera mise en œuvre concernant le coût des transports scolaires rendus nécessaires pour l'acheminement des élèves et la distance n'entrera pas en ligne de compte dans la contribution des communes.
- Les 7 communes participeront au coût de fonctionnement annuel de l'équipement, en fonction du nombre de créneaux horaires à usages scolaires de chaque commune.

2 Renouvellement du marché e-primo

Depuis 2013, l'académie de Nantes a impulsé le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles. Il constitue la déclinaison locale d'un projet national piloté par le ministère de l'Éducation Nationale et est un prolongement du projet e-lyco, ENT du second degré, lancé en 2009.

Cet ENT, nommé e-primo, assure la continuité pédagogique et maintient un lien étroit entre l'école et les familles. Au-delà des apprentissages, e-primo favorise une communication fluide et sécurisée, ainsi que la protection des données personnelles. C'est un outil du quotidien pour apprendre, communiquer et collaborer.

En septembre 2025, 85 % des élèves des écoles publiques disposent d'un accès à l'ENT. Plus de 1 500 écoles sont déjà connectées avec plus de 2 millions de connexions mensuelles. En 2022, Saint-Aignan de Grand Lieu avait signé une convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place de cet ENT dans les écoles publiques de la commune. S'était ainsi constitué un groupement de commandes composé de 588 communes, avec un total de 1 250 écoles publiques et plus de 170 000 élèves. Le coût de cet abonnement numérique par élève et par an était de 2,52 €.

La durée du marché passé par le groupement était fixée à 48 mois, soit jusqu'au 19/07/2026. Il convient donc de renouveler la convention d'adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un ENT dans les écoles publiques de la commune à compter du 19/07/2026 jusqu'au 19/07/2030.

Les modalités de participation financière pour les collectivités sont les suivantes :

- Le cadre du marché public ouvert à la concurrence sera publié une fois le groupement de commandes constitué.
- Chaque adhérent partenaire (collectivité) doit financer la fourniture de comptes d'accès à l'ENT pour les élèves de ses écoles publiques ou de ses utilisateurs.
- Chaque adhérent réalise un bon de commande sur les 24 premiers mois du marché correspondant au besoin exprimé lors de l'adhésion. Un nouveau bon de commande conforme aux effectifs réels des écoles pourra donc être réalisé par la suite.
- Chaque membre du groupement étant titulaire de son marché, il doit s'acquitter des factures qui lui sont adressées directement et annuellement.

Une voie Hélène Boucher sur la commune

Entre la rue Claire Roman et la rue de l'Halbrane, la voie verte du secteur Nautilus s'est longtemps contentée d'un nom provisoire hérité de sa phase d'étude : « Liaison Nautilus ». Pour lui offrir une identité claire et officielle, la commune a décidé de se prononcer sur sa dénomination officielle.

La commune a choisi de lui attribuer le nom d'Hélène Boucher, aviatrice française emblématique.



Source : francearchives.gouv.fr

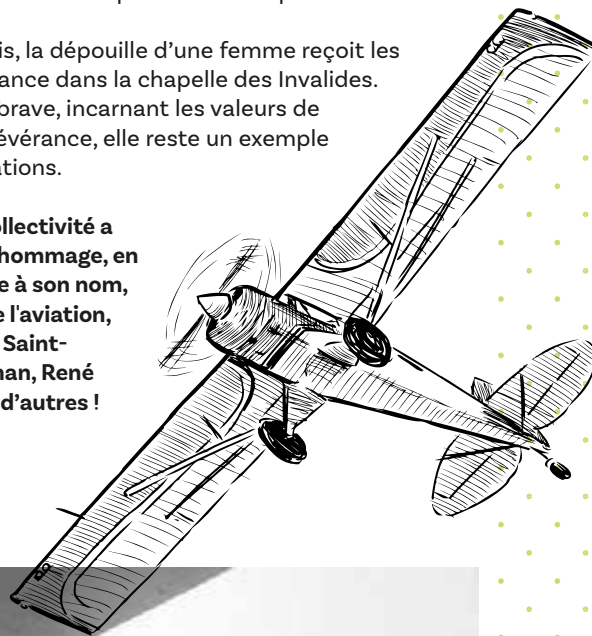
Qui est Hélène Boucher ?

Cette aviatrice naît le 23 mai 1908 à Paris et meurt le 30 novembre 1934 à Guyancourt. Elle a battu plusieurs records du monde de vitesse au début des années 1930. Elle arrive notamment seconde aux 12 heures d'Angers en 1934 où elle bat le record du monde de vitesse sur 1 000 km avec plus de 250 km/h. Elle devient une célébrité. Sur l'avion C 450, elle poursuit sa quête, portant le record international toutes catégories à 445 km/h !

En vue d'une future présentation, manquant d'entraînement, et malgré une météo médiocre, elle décolle son avion C 430 de Guyancourt. Sur cet appareil délicat, la « jeune fille de France » rencontre son destin. Elle n'a que 26 ans lorsqu'elle décède tragiquement.

Pour la première fois, la dépouille d'une femme reçoit les hommages de la France dans la chapelle des Invalides. Jeune fille forte et brave, incarnant les valeurs de courage et de persévérance, elle reste un exemple à travers les générations.

C'est pourquoi la collectivité a souhaité lui rendre hommage, en nommant cette voie à son nom, au côté des pairs de l'aviation, tels que Antoine de Saint-Exupéry, Claire Roman, René Mouchotte, et bien d'autres !



Source radiofrance.fr

Les élections municipales : ce qu'il faut savoir



En mars 2026, vous allez voter pour élire le Conseil municipal, qui régit la vie de la commune. Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune (27 pour Saint-Aignan de Grand Lieu). À l'occasion de ces élections, le vote porte aussi sur les conseillers communautaires. Ces élus siégeront à la métropole et contribueront à orienter les projets menés à l'échelle intercommunale.



MARS 2026

**LE PREMIER TOUR SE DÉROULERA LE 15 MARS,
LE DEUXIÈME TOUR LE 22 MARS 2026.**

Les missions

La première prérogative du Conseil municipal est d'élire le maire car l'élection municipale désigne uniquement le conseil municipal. Parmi ses attributions, le Conseil municipal :

- prend des décisions sur tous les sujets d'intérêt local (vie municipale, urbanisme, emploi local...) ;
- vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté) ;
- est compétent pour créer des services publics municipaux,
- élabore et actualise le plan local d'urbanisme,
- élit les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) et d'autres instances...

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter aux élections municipales 2026, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- jouir de ses droits civils ou politiques ;
- être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence avant le 26/02/2026

Vote pour une liste

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement.

Le mode de scrutin

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune, les adjoints et les représentants au sein des conseils métropolitains ou intercommunaux. Le scrutin est proportionnel, de liste, et sur un ou deux tours en fonction des résultats.

Durée du mandat

6 ans

Lieu

Les quatre bureaux de vote seront installés dans la salle de la Pavelle

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez jusqu'au 26 février pour le faire. Rendez-vous sur <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr>

Vous pouvez aussi vous rendre en mairie, muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, quittance de loyer, de moins de 3 mois, ou avis d'imposition).

Vérifier son inscription

Le site service-public.fr, avec le service en ligne « Je vérifie ma situation électorale », permet de s'assurer que votre inscription sur les listes électorales est bien effective.

Attention, si vous avez emménagé récemment sur la commune, votre adresse ne nous a pas été transmise automatiquement : vous devez donc vous inscrire.

Vous êtes absent le jour du vote ? Pensez à la procuration !

Vous pouvez effectuer une demande de procuration de façon partiellement dématérialisée. Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr. La téléprocédure n'a rien d'obligatoire. Il est possible d'établir une procuration sur la base de formulaire papier à récupérer et remettre auprès de la gendarmerie.

Vous souhaitez être volontaire pour tenir les bureaux de vote ?

Des bénévoles sont nécessaires au bon déroulement des scrutins. Vous pouvez donner de votre temps le jour des élections pour aider à la tenue des bureaux de vote et participer au dépouillement des bulletins. Renseignements : Samantha Allanic : sallanic@sagl.fr - 02 40 26 44 58

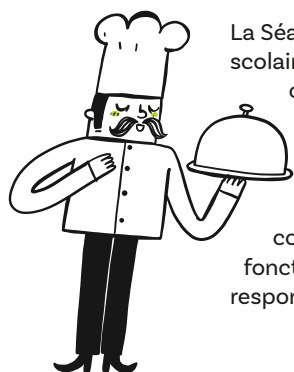
Source : <https://www.vie-publique.fr> / www.service-public.gouv.fr

Mon Restau Responsable : les engagements 2025 – 2027



De gauche à droite : Benoit Couteau, Chef API ; Hélène Hazlewood, Maire-Adjointe en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Éducation ; Fabien Ferri, Directeur d'Exploitation API ; Guillaume Sallee, commercial API ; Léo Sanz-Pascual, diététicien API, et Estelle Biron, diététicienne API.

Depuis 2021, la commune, en collaboration avec la Société API Restauration, s'est engagée dans la démarche Mon Restau Responsable. Cette démarche qualité – initiée par la Fondation pour la Nature et l'Homme et par Restau'Co (Réseau interprofessionnel de la restauration collective) – se base sur des engagements pris pour 2 ans. À la fin des deux années, un bilan est fait avec tous les acteurs, et de nouveaux engagements sont pris pour à nouveau 2 ans lors d'une séance publique d'engagements.



La Séance Publique d'Engagements a eu lieu le jeudi 27 novembre au restaurant scolaire. Les élus et les professionnels, acteurs de cette démarche sur la commune, ont accueilli les parents et d'autres acteurs de la restauration pour un bilan de la réalisation des engagements pris entre 2023 et 2025.

À l'issue d'un vote, les participants ont acté la validation des engagements pris en 2023 par la collectivité, ce qui permet de conserver le label. Fondés sur quatre piliers, les objectifs sont élaborés en fonction du Bien-être des convives, d'une volonté de proposer une « Assiette responsable », des Éco-gestes et d'un Engagement Social et territorial.



De nouveaux engagements ont été pris pour la période 2025-2027 :

Piliers	Engagements
Bien-être des convives	Mettre en place de la création de menus par les enfants
	Proposer des ateliers d'éveil au goût sur les temps périscolaires
	Partager les recettes du chef de cuisine sur le portail familles
Assiette responsable	Mettre en valeur les fruits et légumes de saison servis au self
	Valoriser la labellisation de la commune « Territoire bio engagé »
	Atteindre les 55 % de bio d'ici 2027
Éco-gestes	Effectuer une pesée des déchets séparés (gaspi/épluchures)
Engagement Social et territorial	Ouvrir la commission menus à tous les niveaux élémentaires
	Développer la communication à destination des Aignonais sur l'année
	Animer le jeu « Défi ma petite planète » sur les écoles



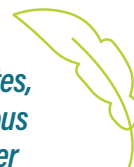
 Pour découvrir Mon Restau Responsable : <https://www.monrestauresponsable.org/>

Pour tous renseignements sur la démarche Mon Restau Responsable à Saint-Aignan de Grand Lieu : dcellier@sagl.fr

Le Jardin de Lecture

célèbre le Printemps des Poètes !

Comme chaque année, le Jardin de Lecture s'associe à l'opération nationale du Printemps des Poètes, qui met en lumière des auteurs contemporains de poésie, renouvelant un genre que nous avons tous croisé à l'école, mais que nous lisons peu une fois adultes. Cette édition sera l'occasion d'inaugurer une nouvelle forme de partenariat : l'accueil d'un auteur en résidence au sein de la commune.



Rémi Checchetto en résidence à Saint-Aignan de Grand Lieu

Du **9 février au 14 mars 2026**, la commune aura le plaisir d'accueillir **Rémi Checchetto** pour une résidence intitulée « **Cartels** ».

Le cartel est avant tout un outil d'identification. Très souvent, c'est une étiquette placée à côté d'une œuvre d'art avec le nom de l'artiste, son titre, ses dimensions ou encore un numéro d'inventaire. C'est une sorte de carte d'identité pour les œuvres ou les objets.

L'idée du projet avec Rémi Checchetto, c'est de fabriquer de faux cartels. D'en écrire, de les mettre en page, de les fabriquer et de les coller. Cela formera une exposition autant qu'une déambulation lors d'une lecture.

Ce sera un projet d'écriture collectif puisqu'il sera issu de rencontres entre l'auteur et les habitants qui diront, imagineront, raconteront leurs cartels dans des lieux différents. De ces échanges, naîtront des textes conçus par l'auteur. Cela formera des images à travers les mots. Des œuvres dans la tête des lecteurs.

Né en 1962 en Meurthe-et-Moselle et aujourd'hui installé à Nantes, Rémi Checchetto est auteur de poésie et de théâtre. Il parcourt la France pour écrire des portraits sensibles d'habitants et de territoires : villes, campagnes, rivages. Il propose régulièrement des lectures-performances de ses textes et est l'auteur de nombreux ouvrages.

Le programme de la résidence :

- **Ateliers d'écriture avec les deux classes de CE** de l'école Jules d'Herbauges, les semaines du 9 au 13 février et du 9 au 13 mars
- **Ateliers d'écriture avec le public adulte** les mercredis 11 février et 11 mars à 15h, en partenariat avec le CCAS et le samedi 14 février à 10h30 pour tout public à la médiathèque
- **Rencontre intergénérationnelle et lectures de poésie avec une classe de CE** de l'école Saint-Pierre, le vendredi 13 mars à 15h15, rendez-vous enregistré pour capsules radiophoniques par la Radio Grand Lieu et en partenariat avec le CCAS

- **Soirée de restitutions, lectures et échanges** en collaboration avec Radio Grand Lieu pour l'émission La virgule poétique. Soirée en direct et en public, en présence de la librairie Au Phil des Mots. Vendredi 13 mars à 20h20
- **Rencontre dédicace à la librairie Au Phil des Mots à Saint-Philbert de Grand Lieu** Samedi 14 mars à 10h30
- Un **reportage radiophonique** tout le long de la résidence pourra être fait par Radio Grand Lieu
- **Exposition « Cartels »** dans différents lieux de la commune.



UNE RÉSIDENCE D'AUTEUR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une résidence d'auteur offre un cadre privilégié, propice à la création littéraire. Souvent organisée au sein de structures culturelles, comme les médiathèques, elle permet à un écrivain de s'immerger dans un territoire grâce à une aide financière et parfois un hébergement mis à sa disposition. Cette immersion nourrit son travail d'écriture, stimule la création et ouvre de nouvelles perspectives artistiques. En échange, l'auteur développe un projet original, avec ou sans commande, et propose diverses actions culturelles et de médiation : rencontres, lectures, ateliers auprès du public, des écoles, des centres de loisirs ou encore des collèges. Ces moments privilégiés contribuent au rayonnement de l'auteur et de son œuvre auprès des habitants.



Rémi Checchetto

Laisser place aux mots ... de Rémi Checchetto ...

“

es passants,
plusieurs, une, deux,
trois, et plus, une,
mains dans les poches,
cartable au dos, elle va,
et allant il y a dans sa tête

la table de multiplication de 9, un, il
passe lentement, il n'est pas pressé, il
regarde à droite, à gauche, dans sa tête
il y a exactement ce qu'il voit et c'est
exactement cela qu'il souhaite, qu'il y
ait dans sa tête choses et autres et pas
lui, une autre, elle a oublié la liste des
courses, est-ce qu'elle va faire demi-
tour ? non, ça ira comme cela, beurre,
poireaux, chocolat, et elle continue son
chemin, un autre, il est chevalier, mieux,
il est le roi, c'est sur son destrier qu'il va,
il y a tant de noblesse en lui qu'il semble
voler au-dessus du trottoir, une autre
encore, elle a lu hier soir un livre qui est
maintenant en elle et c'est avec Mrs
Dalloway qu'elle marche maintenant, et
bien sûr qu'elle n'est pas ici mais dans
les rues de Londres, un autre encore,

immobile, il attend pour traverser la
rue, il pense soudain au squelette rigide
qui était suspendu dans une salle de
classe du lycée, pensant cela, se rendant
compte qu'il pense cela, il se secoue
les jambes, les bras, la tête, 9 fois 3,
27, un banc, une fenêtre, des pétunias
mauves, encore un autre, il s'assoit à
l'ombre en se disant Non, non, je ne
suis plus amoureux d'elle, oui, oui, cela
ne m'empêche pas d'être amoureux
de la vie, encore une autre, pour elle
aujourd'hui cela va vraiment très bien,
elle a une telle énergie qu'elle ne marche
pas, elle vole, et dans sa tête c'est pareil,
sa tête est toute emplie de lumière,
9 fois 5, 45, des géraniums rouges, une
porte de garage, un chien tout seul, une
autre, elle sort de chez elle en se disant
que tout en elle pourrait se transformer
en larmes et qu'il lui faut tenir, se retenir,
il se lève un peu sur ses étriers, Saluez
votre roi qui passe, 9 fois 7, 54 ? 55 ?
56 ? une autre, elle ferme la portière de
sa voiture, l'ouvre, se penche en avant,

prend ses gants, c'est que franchement
il ne fait pas chaud ce matin, En fait si, je
suis encore amoureux d'elle, elle stoppe
brusquement, Et des pommes, j'allais
oublier les pommes, il s'arrête, plonge
dans sa tête, se dit qu'il lui faut essayer
d'être simple, c'est comme cela que
les amis nous aiment, simple et plutôt
léger, se demandant toujours combien
font 9 fois 7 elle croise le monsieur qui
a maintenant dans sa tête le clocher
de l'église, des marches, et cette petite
main dans les poches, cartable au dos
qu'il vient de croiser.

Rémi Checchetto



Rémi Checchetto

6 nouveaux élus rejoignent *le Conseil Municipal Enfants*

Le vendredi 7 novembre, les élèves de CM2 de la commune ont participé aux élections du Conseil Municipal Enfants. Créée en 2004, cette instance permet aux jeunes de s'investir dans la vie locale et de découvrir le fonctionnement démocratique. Composé de douze membres (six élèves de CM2 et six collégiens de 6^e), le CME se renouvelle par moitié tous les ans.

Un moment citoyen vécu par tous les CM2

Accueillis à la mairie, les élèves de CM2 des écoles publique et privée ont pris part au processus électoral comme de véritables citoyens. Après la présentation des candidats et de leurs idées pour la commune, chacun a pu glisser son bulletin dans l'urne, après être passé par l'isoloir.



Cette matinée a également été l'occasion pour les enfants de participer à des ateliers ludiques autour des Droits de l'Enfant : quiz, mots fléchés, jeux de plateau... Autant d'activités pour mieux comprendre leurs droits fondamentaux. Ils ont également pu visiter le bureau de Monsieur le Maire.

À l'issue du dépouillement, réalisé par les élèves eux-mêmes, six nouveaux membres ont été élus. Ils siégeront au Conseil Municipal des Enfants pour un mandat de deux ans et participeront aux projets menés lors de ce nouveau mandat.



Robin, Lisa, Chloé, Rosie, Coline et Timéo, nouveaux membres du CME



Le Kiosq



Une année 2025 - 2026 sur les chapeaux de roues

Cette année 2025-2026 s'annonce déjà forte en animation ! Dès le 11 novembre, les élus ont participé à la célébration en mémoire de la fin de la Première Guerre mondiale. Le samedi 15 novembre, le conseil d'installation a permis de présenter leur rôle et s'est poursuivi au Grand Lieu du Conte car les enfants ont participé au concours de Menteries dans le cadre du festival Bobards. Partageant ce moment intergénérationnel avec une dizaine de seniors, ils ont pu découvrir sept menteries et participer aux votes pour la meilleure d'entre elles.

Le samedi 29 novembre, les douze enfants accompagnés de trois élus ont profité d'une sortie citoyenne à Paris : voyage en train, balade dans la ville, visite de l'Assemblée Nationale, balade en bateaux-mouches... Ce séjour a été un moment fort pour les enfants. Lors du conseil du 13 décembre, les enfants ont pu échanger sur les projets à venir et la préparation de leur participation aux vœux du Maire.

FÉVRIER



Grand Lieu en Scène : nouveau spectacle Ô Fontaine

Samedi 14 février

Entre poésie et aventure, le spectacle nous emmène dans les pas de Paul : la découverte d'une source, la construction d'une fontaine, le creusement d'un puits... jusqu'aux beautés souterraines créées par l'eau. Un voyage sensible pour toute la famille, dès 7 ans, à la croisée de la mémoire et de la nature. Dans le cadre de la *Journée mondiale des zones humides* et de la programmation Grand Lieu en Scène.

15h30 - salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale - Plein tarif : 6 €, tarif réduit : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans - Réservation sur www.saint-aignan-grandlieu.fr ou à l'EVL

MARS



Grand Lieu en Scène - Coiffures pour Dames

Dimanche 8 mars

Grand Lieu en Scène s'associe au service Cohésion Sociale pour vous proposer ce spectacle dans le cadre du *mois de sensibilisation au droit des femmes*. C'est l'histoire d'un petit salon de coiffure de province dans les années 80. Sonia a 10 ans en 1985. Avec toute la naïveté de son âge, elle nous décrit sa vie et celle de ses parents. Et puis, conjointement, il y a la Sonia du présent, celle de 50 ans, qui pose un regard critique sur son enfance. Elle nous fait partager ses souvenirs et s'interroge sur le monde qu'on a laissé se construire.

16h - salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale - Plein tarif : 6 €, tarif réduit : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans - Réservation sur www.saint-aignan-grandlieu.fr ou à l'EVL

AVRIL



Nouvelle édition du Printemps des bons plans

Dimanche 26 avril

Le Printemps des Bons Plans vous donne rendez-vous le dimanche 26 avril salle de l'Héronnière pour une journée découverte autour du « Fais-le toi-même ». Adoptez des gestes à reproduire chez vous et pour vous. Venez rencontrer des professionnels, des acteurs locaux et tissez des liens. Que vous soyez seul, en couple, en famille, cette journée est pour vous !

Salle de l'Héronnière - ouvert à tous

Retrouvez notre lettre d'information municipale, Le Kiosque, distribuée chaque mois dans votre boîte aux lettres.

Le dispositif de mobilité solidaire

a un an !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent contacter le CCAS pour solliciter un chauffeur bénévole pour certains déplacements comme des rendez-vous médicaux, paramédicaux, dentiste, pharmacie, laboratoire d'analyse, des visites à des proches hospitalisés ou en maison de retraite ou encore des démarches administratives.

En un an, 21 personnes se sont inscrites dans le dispositif. 69 demandes de transport ont été enregistrées et 54 déplacements ont été effectivement organisés, principalement pour des rendez-vous médicaux. En moyenne, chaque chauffeur a réalisé 2 ou 3 transports par mois.

Au-delà du transport, c'est à chaque fois du lien social qui se tisse entre les bénéficiaires et les chauffeurs, bien plus qu'un simple service rendu.



Les chauffeurs bénévoles

Un nouveau chauffeur bénévole a rejoint l'équipe en cette fin d'année 2025. 5 chauffeurs bénévoles sont donc disponibles pour accompagner les seniors. Si vous avez un peu de temps libre, nous recherchons toujours des chauffeurs bénévoles ! Vous gérez votre disponibilité comme vous le souhaitez. Les chauffeurs bénévoles ont bénéficié de formations dispensées par l'UDAMS (Union Départementale d'Accompagnement à la Mobilité Solidaire) : une formation 1^{ers} secours et une formation sécurité routière.

Pour rappel, chaque bénéficiaire doit adhérer au dispositif pour un montant de 7 € par an. Une indemnité kilométrique est calculée par le CCAS à raison de 0,45 € par kilomètre parcouru et versée au chauffeur.

Et, pour marquer cette première année du dispositif, une réunion de bilan a été organisée le 6 janvier, et s'est clôturée avec le partage d'une galette. Du lien social, encore et toujours !

Rencontrez Amélie et Colette, chauffeur et bénéficiaire du dispositif de mobilité solidaire



Amélie,
nouvelle chauffeuse bénévole

À 39 ans, Amélie, originaire de Pont-Saint-Martin et habitante de Saint-Aignan de Grand Lieu et maman de deux filles de 17 et 5 ans, a déjà connu plusieurs vies professionnelles : dix ans dans l'aéronautique comme ajusteuse puis agente d'études du travail, la pose de cuisines pour des cuisinistes nantais, puis la création

de sa propre entreprise de cuisines et salles de bains à Pont-Saint-Martin, arrêtée en 2023 avant une année en Martinique. Revenue en métropole en 2024, elle prépare aujourd'hui un nouveau départ comme chauffeuse VTC (Voiture de Transport avec Chauffeur).

Avec du temps libre, elle choisit de s'investir dans la mobilité solidaire : « J'aime rendre service, discuter, créer du lien. » Déjà engagée auparavant – coach et arbitre de basket, bénévole à la Croix-Rouge en Martinique, participante aux activités scolaires –, elle voit ce nouveau bénévolat comme une évidence. « Cela me fait plaisir, il suffit de s'organiser. Pendant la consultation du senior, je travaille à distance. » Pour elle, l'essentiel tient en un geste : « Il suffit de répondre présente une seule fois pour aider quelqu'un. » Les enjeux sont clairs pour Amélie : « Offrir un soutien rassurant aux seniors qui savent pouvoir compter sur les bénévoles. »



Colette,
bénéficiaire

Arrivée sur la commune en février 2024 après avoir vécu à Bouaye, Colette, 83 ans, originaire de l'Oise, a passé sa carrière comme assistante de direction dans une entreprise de matériel médical. Par prudence, elle a choisi d'arrêter de

conduire. Déjà bénéficiaire de la « Mobilité solidaire » à Bouaye, elle s'était renseignée dès janvier 2024 auprès du service Cohésion sociale pour savoir si un dispositif similaire existait à Saint-Aignan de Grand Lieu. « La présidente de l'association de Bouaye m'a avertie que le service allait bientôt ouvrir ici », se souvient-elle. Aujourd'hui, Colette en est ravie : elle l'utilise surtout pour ses rendez-vous médicaux et prévoit de s'en servir prochainement pour une démarche administrative à Pont-Saint-Martin.

Ce qu'elle apprécie plus que tout, c'est l'attention des bénévoles : « On m'accompagne jusqu'à la salle d'attente, on m'aide à me lever, on patiente avec moi, on discute... Cela se passe très bien, les bénévoles sont vraiment sympathiques. »

Campagne de piégeage des frelons asiatiques

Venu d'Asie du Sud-Est, le frelon asiatique (*vespa velutina*) est apparu accidentellement en France en 2004, via une cargaison de poteries chinoises. Prédateur d'une grande quantité d'insectes, il menace notamment les abeilles.

Chaque année, au printemps, les reines fondatrices créent un nouveau nid, appelé nid primaire, de forme ronde et de 5 à 7 cm de diamètre (l'équivalent d'une orange), avec un orifice à sa base. C'est dans ce nid que la fondatrice commencera sa ponte. Ensuite, la colonie restera au même endroit ou se déplacera pour construire un autre nid plus grand (nid secondaire). On trouve les nids primaires généralement à l'abri des intempéries (coffres de volets roulants, toitures, abri de jardin, garage, grenier...).

La reine du frelon asiatique regorge d'idées pour trouver un endroit où s'installer.

Pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, il est donc nécessaire de piéger les reines fondatrices dès le mois de février. Vous souhaitez participer au piégeage ? Il vous reste quelques jours pour vous inscrire à la réunion d'information du mercredi 28 janvier 2026 à 19h salle Paul Pourreau.

En complément, et ce, depuis plusieurs années, la commune est en partenariat avec Polleniz qui intervient à la demande de la commune, en missionnant une entreprise certifiée pour la destruction de nids chez les particuliers. Depuis 2024, 39 nids ont été détruits sur la commune via ce partenariat.



Voici les instructions à suivre si vous pensez avoir un nid de frelon asiatique chez vous :

1. Contactez la mairie au 02 40 26 44 44
2. Après échanges avec les services techniques, un agent se déplacera à votre domicile pour vérifier le nid.
3. S'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, la commune prévient Polleniz qui missionne une entreprise pour le détruire. Dans ce cadre, la commune prend en charge la moitié du coût de la destruction plafonnée à 80 €. Aucune prise en charge ne peut être réalisée en dehors de cette procédure ou pour les nids des autres frelons.

Fabriquez une cabane en **osier vivant** !

Et si, dans un coin de votre jardin, se dressait une cabane d'enfant (ou d'adulte d'ailleurs !) ... Une cabane tipi qui pousserait et grandirait au fil du temps ? En utilisant du saule, cette idée peut devenir réalité, ainsi que bien d'autres constructions vivantes au jardin (tunnel, nid, haie en saule...).

Cet atelier participatif vous apprendra à couper, planter et tresser des brins d'osier pour construire une cabane vivante en saule. Rendez-vous dans l'espace « Le monde de Cocci la Nénelle » près du jardin partagé ! Repartez avec les trucs et astuces pour reproduire cela chez vous.

Rendez-vous le mercredi 18 février à 14h.

 Informations pratiques :

- À partir de 8 ans
- Atelier de 1h30.
- Inscription sur notre site internet, par mail lcaudal@sagl.fr ou téléphone 02 40 26 44 42.
- Atelier animé par le service espaces verts de la commune.



Une exposition et des animations pour toute la famille autour des libellules

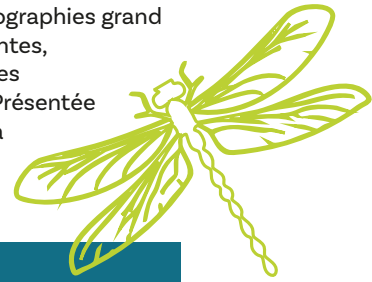
Cette année, la commune accueille une exposition exceptionnelle prêtée par le Muséum d'Histoire naturelle de Nantes, dans le cadre de sa fermeture temporaire pour travaux, et organise plusieurs animations pour toute la famille.

Le saviez-vous ?

De 2025 à 2027, le Muséum entreprend une importante rénovation et propose, pendant cette période, une programmation « hors les murs » dans plusieurs communes de la métropole. L'objectif : faire voyager ses collections et ses savoirs pour continuer à éveiller la curiosité du public, même en dehors de ses murs.

Une exposition pour découvrir les libellules du 2 février au 31 mars

Gracieuses et mystérieuses, les libellules fascinent par leur beauté et leur rôle essentiel dans la biodiversité. À travers des photographies grand format, des supports pédagogiques et deux maquettes géantes, l'exposition vous invite à plonger dans le monde étonnant des odonates : leur vie, leurs métamorphoses et leurs habitats. Présentée à la médiathèque et à l'Espace de Vie Locale, elle s'adresse à tous les publics, des curieux de nature aux amoureux d'art et de poésie.



Une exposition hors les murs, c'est quoi ?

C'est une exposition itinérante qui s'installe, le temps d'un partenariat, dans un autre lieu culturel. Panneaux, maquettes et outils pédagogiques voyagent ainsi pour aller à la rencontre des habitants et faire découvrir la science autrement, dans un format à la fois ludique et accessible.

Une programmation pour toute la famille autour de l'exposition

Autour de cette exposition, la commune vous propose une série d'animations et d'activités pour découvrir la nature autrement et célébrer le lac, la biodiversité et les zones humides. Ateliers, contes, visites et jeux pour enfants rythmeront cette période de découverte. Le programme complet est à retrouver sur le site de la commune : www.saint-aignan-grandlieu.fr

Grand Lieu en Scène - Ô Fontaine : une histoire d'eau et d'émerveillement le samedi 14 février

Dans le cadre des Journées mondiales des zones humides et en lien avec l'exposition *Libellules*, le Théâtre Cabines présente Ô Fontaine, un spectacle poétique et sensible pour toute la famille, dès 7 ans.

Rendez-vous le samedi 14 février à 15h30. Entre poésie et aventure, Ô Fontaine célèbre la nature et nous invite à regarder l'eau autrement, avec curiosité et émotion.

Le spectacle en quelques mots : Paul se souvient de son enfance et de la fontaine au fond du jardin, de cette eau qui fascinait toute la famille.

Devenu adulte, il partage son émerveillement devant la beauté et la force de l'eau, de la source à la rivière, jusqu'aux merveilles souterraines façonnées par le temps.

+ Informations pratiques :

- Exposition « Libellules » du 2 février au 31 mars 2026 à l'Espace de Vie Locale et Médiathèque
- Spectacle Ô Fontaine samedi 14 février à 15h30
- Programme complet sur www.saint-aignan-grandlieu.fr



Rendez-vous du 21 au 24 janvier à la médiathèque pour une nouvelle édition des Nuits de la lecture

La médiathèque vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition des Nuits de la Lecture du mercredi 21 janvier au samedi 24 janvier 2026, un événement national qui célèbre le plaisir de lire, d'écouter, de découvrir... et de partager.

Cette année, le thème "Villes et campagnes" est à l'honneur et invite à explorer les contrastes et les liens entre le tumulte des métropoles et la douceur des villages, entre les bruits de la ville et de la campagne, à travers des histoires, des ateliers, et des jeux pour petits et grands.



Pour cette occasion, la médiathèque transforme ses espaces :

- **À partir du mercredi 21 janvier 2026**, la médiathèque vous propose ainsi de déambuler entre les rayonnages de livres à la découverte d'un nouveau territoire.
- **Exposition** *Le dessous des cartes* : Découvrez ou redécouvrez les cartes atypiques proposées par la revue locale et indépendante « Les Autres Possibles ». De la libre cueillette des fruits et des légumes en Loire-Atlantique à la collecte des déchets produit par notre société, ce sont de multiples facettes de notre territoire que nous donne à voir ce magazine curieux. En libre accès, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.
- **Heure du conte** *Je déménage*, à 11h. Laissez-vous conter des histoires ici et là par l'équipe de la médiathèque, tout en vous déplaçant dans différents territoires à l'intérieur même de la médiathèque. Public familial, à partir de 4 ans.
- **Le vendredi 23 janvier 2026**, à partir de 18h. La médiathèque étend ses horaires pour profiter d'un moment hors du temps !
 - **Un Atelier d'arts plastiques** *Paysage cartographié* proposé par Florence Boudet, designer graphique et typographique. Venez librement participer à une fresque collective faite à partir de tampons. Public familial à partir de 5 ans.
<https://www.flo-flo.fr>
 - **Un Atelier d'écriture** *Ici et ailleurs* proposé par Hélène Batiot, animatrice d'ateliers d'écriture et biographe depuis 2017, une mission : rendre l'écriture fun et accessible ! Participez à un atelier d'écriture pour retrouver le plaisir d'écrire et de vous amuser avec les mots. Jeux décalés, surprises et rires garantis. Public ado-adulte à partir de 12 ans.
<http://abclivre.com>
 - **Des Lectures à micro ouvert** : chacun est invité à embarquer dans des fictions littéraires lues ou écoutées, glanées au fil des rayons ou sorties de votre poche.
 - **Un coin salon détente livres et jeux de société** : pour vous lancer des défis en famille ou entre amis dans des enquêtes et autres jeux d'ambiance !
 - **Un buffet participatif à partir de 19h sera installé**, apportez vos propres spécialités !



Bienvenue à **Anne Leduc, céramiste**

Anne Leduc est nantaise depuis toujours. Son parcours est marqué par plusieurs étapes, toujours guidées par une curiosité et une passion créative. « Après 10 années d'activités en salon de coiffure, j'ai bifurqué en reprenant mes études, un bac à 30 ans et deux années de faculté de lettres modernes à Nantes, équivalent d'un ancien DEUG. »

En parallèle, elle construit sa famille – quatre enfants – tout en nourrissant son goût pour les pratiques artistiques : sculpture, cours du soir aux Beaux-Arts de Nantes... « Je fais la rencontre de la céramique et cuisson Raku et c'est le coup de foudre. Je prends des cours, je fais des stages et j'achète un four de cuisson céramique ! » En 2012, elle crée sa micro-entreprise. Son activité s'exprime à travers la fabrication d'objets, de sculptures, et par l'exploration de la matière. Elle choisit de travailler principalement la porcelaine : « La pureté, la blancheur est un choix assumé, je travaille essentiellement la pâte de porcelaine, qui magnifie par la translucidité. »

Au tour de potier, à la plaque, au coulage ou au modelage, elle réalise des commandes aussi bien pour des particuliers que pour des boutiques ou des restaurants. « Nous prenons rendez-vous et pouvons élaborer un prototype ensemble afin de réaliser un set : assiettes, bols, coupelles, plats... » Elle participe également à des marchés, des salons et organise régulièrement des sessions de céramique en petit groupe.



Vous travaillez sur la commune et vous souhaitez parler de votre métier ? Contactez le service communication par mail communication@sagl.fr ou par téléphone 02 40 26 44 61.

Son installation à Saint-Aignan de Grand Lieu lui apporte une nouvelle respiration :

« Mon installation a trouvé son sens par le besoin de reconnexion à la nature, avoir un lieu à soi pour créer. L'accueil chaleureux de Ludvine Daviet et Monsieur le Maire m'a tout de suite enthousiasmée ! » L'idée d'un pôle d'artisanat d'Art et d'une dynamique collective la séduit : « L'avantage pour moi d'être ici est de pouvoir partager cette dynamique de création avec d'autres métiers d'Art et une municipalité engagée pour l'Art, la création, source inépuisable d'épanouissement. »

En accord avec la commune, suite à un appel d'offres lancé par l'État pour la réutilisation du bien délaissé situé au 57 rue des Frères Rousseau, la commission en charge de l'attribution a validé le 3 décembre 2025 l'installation d'une activité de services. Un autre appel d'offres est également en cours au 4ter rue du Grand Fief dont l'attribution a eu lieu le 7 janvier 2025 pour activité libérale. Très prochainement, la commune vous fera part des projets retenus.

L'art culinaire y prend une belle place car la notion de sublimer le quotidien prend tout son sens dans l'idée d'une qualité de vie et d'art de vivre.



Du 6
au
10 oct

Semaine bleue

Dans le cadre de la Semaine Bleue, la commune a proposé plusieurs rendez-vous à destination des 65 ans et plus. Les seniors ont ainsi pu profiter d'animations variées mêlant jeu, réflexion et même activité sportive au travers d'un atelier Ça déménage, de la venue du truck Soliha, d'une découverte du Club Joie de Vivre, d'une dictée intergénérationnelle et pour finir d'une séance de yoga sur chaise. L'occasion d'encourager les échanges, de construire une solidarité vivante et de rompre l'isolement des personnes âgées.

Une nouvelle édition du Repair Café et de sa zone de gratuité réussie

10
et 11
oct

Les 10 et 11 octobre derniers, le Repair Café et sa zone de gratuité ont rencontré un franc succès, et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Concernant le Repair Café, une trentaine d'objets ont été déposés et réparés grâce à l'énergie et au savoir-faire des bénévoles. La zone de gratuité a accueilli pas moins de 85 participants et près d'une tonne d'objets déposés. Résultat ? 500 kg d'objets profitent déjà d'une seconde vie, et 475 kg ont été valorisés par la ressourcerie Le Réservoir à Sainte-Pazanne.

Les agents municipaux n'étaient pas en reste : 34 d'entre eux se sont mobilisés en interne et ont permis à 100 kg d'objets de repartir vers de nouveaux foyers.

Merci à tous les participants et bénévoles pour leur engagement et leur enthousiasme !



24
oct

10,5 m³ de végétaux broyés

L'opération broyage de végétaux était de retour à Saint-Aignan de Grand Lieu le vendredi 24 octobre dernier.

Les habitants ont ainsi apporté leurs déchets verts (branchages ...), et sont repartis avec du broyat, idéal pour pailler le jardin, l'enrichir et aussi pour le compost. Le broyat permet d'apporter de la matière sèche, dite carbonée.



**Du 26
oct au
17 nov**

Près de 2 550 visiteurs à la **32^e édition du Salon d'Art**

Pour cette 32^e édition, les visiteurs étaient au rendez-vous pour découvrir les 23 artistes exposant autour de notre invité d'honneur : Paul Billard ! En effet, vous avez été plus de 2 550 (scolaires compris) à venir observer les œuvres exposées. Le sculpteur Stéphane Dugied, sculpteur en fil d'acier, a reçu le coup de cœur du jury pour son œuvre « L'esprit de la forêt ». Antoine Pirlot, quant à lui, a séduit le jury du Salon d'Art avec son tableau « La Claie », réalisé au pastel.

470 scolaires à la rencontre de l'art

Du 3 au 7 novembre, 470 élèves des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre ont franchi les portes de la salle de l'Héronnière pour visiter la 32^e édition du Salon d'Art. Munis d'un livret pédagogique, ils ont exploré l'univers des artistes présents et se sont familiarisés avec leurs œuvres. Une première immersion dans le monde de l'art !



**3
au 7
nov**

**02, 09
et 16
nov**



3 concerts pour célébrer les 25 ans de l'orgue

À l'occasion du 25^e anniversaire de son orgue, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu et l'association des Amis de l'orgue de Nantes et de Loire-Atlantique ont proposé une série de concerts exceptionnels les 2, 9 et 16 novembre. Près de 260 spectateurs ont pu écouter avec attention l'organiste Cindy Castillo, le Duo « Stylus Phantasticus » et enfin le Chœur de Chambre Éclats de Voix, accompagné de Moïse Gaudens à l'orgue, sous la direction de Gérard Baconnais. 3 voyages musicaux mettant à l'honneur l'orgue remarquable de notre commune !



Le Conseil Municipal des Enfants en visite à l'Assemblée Nationale

29
nov

Le samedi 29 novembre dernier, les 12 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont découvert l'Assemblée nationale. Accompagnés par Hélène Hazlewood, Première Adjointe en charge de la Famille, de l'Enfance et de la Jeunesse, Damien Philippon, conseiller municipal, délégué au sport, et Alexandra Evain, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, ils ont découvert le cœur de la démocratie française, où se votent les lois.



06
et 07
déc

La magie de Noël au rendez-vous

La magie de Noël a opéré à Saint-Aignan de Grand Lieu pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Le marché de Noël a proposé ses chalets chaleureux, ses artisans créatifs et ses animations pour petits et grands. La chorale franco-allemande, le concert de Noël ou encore la Mère-Noël et ses lutins ont enchanté le public, tout comme les ateliers créatifs. Un grand merci à tous les exposants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

L'esprit de Noël auprès des écoliers aignanais

Comme chaque année, la commune a proposé des spectacles de Noël à l'ensemble des élèves de la commune. L'occasion de partager un moment convivial dans l'esprit de Noël. Cette année, les maternelles ont découvert le spectacle *Les Babilles musicales de Noël*, une création poétique et interactive portée par la compagnie Oz et Twal, spectacle reposant sur un univers musical doux et fantaisiste, mêlant comptines traditionnelles, chansons de Noël et instrumentation variée. Les élèves de l'école élémentaire ont accueilli *Les Fusées du Père Noël*, une création originale de la compagnie Compas Austral mêlant avec humour et énergie démonstrations scientifiques, théâtre et magie de Noël.



15
et 18
déc

Coup de projecteur

Retrouvez
notre agenda
complet sur
notre site internet
saint-aignan-
grandlieu.fr



Concert de l'Harmonie

Samedi 7 février

Le traditionnel concert de l'Harmonie des écoles de musique de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais rassemble trois formations sur scène aux parcours complémentaires. La belle salle de spectacle du Piano'cktail vous ouvre ses portes pour découvrir le fruit d'une année de travail des orchestres. L'occasion de profiter d'un moment de partage musical avec un répertoire riche et varié.

Gratuit - Tout public - Piano'cktail de Bouguenais

Journée Mondiale des Zones Humides

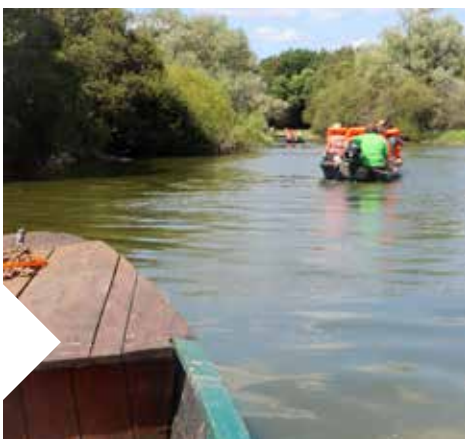
Dimanche 15 février

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, dédiée cette année aux savoirs traditionnels, la commune, les Pigouilleurs de Grand-Lieu et Christelle Priot, médiatrice de la Réserve naturelle du lac de Grand Lieu, vous invitent à découvrir les marais en barque.

Gratuites et ouvertes à tous, ces balades offrent un moment privilégié au cœur de la nature pour observer la faune, la flore et plonger dans l'histoire du territoire.

Gratuit / Sur réservation au 07 64 47 76 59 ou sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

Tout public / Lieu de départ communiqué prochainement.



Ciné-conférence Terre-Neuve

Judi 12 mars

Altaïr conférences vous propose de rencontrer des professionnels de l'image, des réalisateurs aux multiples talents, des voyageurs qui arpentent les chemins du monde depuis des années afin de réaliser des documentaires remplis d'émotions et d'aventure. Découvrez leurs films lors de ces conférences proposant des rencontres privilégiées et de véritables moments d'échanges avec ces conteurs du monde. L'île de Terre-Neuve est située à l'est du Canada. Ses fjords majestueux, ses côtes escarpées et ses baies protectrices ont été façonnés par la mer ; son histoire aussi. Au fil du temps, des peuples ont bravé les tempêtes pour rejoindre son rivage. Autochtones, Vikings, pêcheurs basques et bretons, colons français, anglais et irlandais. Quel héritage ces gens ont-ils laissé ? À travers ce film, découvrez la culture et la beauté sauvage d'une région méconnue.



État civil

NAISSANCES

Kinsley LEROY
03/10/2025

**Liyana ORTAVA
MOISDON**
23/10/2025

**Raphaël
RITIGAMAWATTEGE**
06/11/2025

Lyssandre GUÈS
18/11/2025

Manoé COQUET
25/11/2025

Léonie BONNEAU
29/11/2025

Lenny LORILLÉ
30/11/2025

Juliette ARHURO
07/12/2025

Louison CIVEL
12/12/2025

DÉCÈS

Georges LECALLO
06/10/2025



Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Une année riche en anniversaires et en engagements

2025 restera une année marquante pour Saint-Aignan de Grand Lieu, avec des festivités et des anniversaires qui témoignent de la vitalité de notre vie locale. Nous célébrons, de l'Ascension 2025 à l'Ascension 2026, les 30 ans du jumelage avec Thüngersheim, une amitié franco-allemande qui continue de rapprocher nos habitants.

Nous avons également fêté les 25 ans de l'orgue, symbole de notre patrimoine musical, les 50 ans du club Joie de Vivre, acteur essentiel contre l'isolement et pour la convivialité, et les 20 ans d'Ankadibe, preuve de notre ouverture et de notre solidarité internationale. En

2026, nous marquerons les 10 ans du FC Grand Lieu, moteur de cohésion pour nos jeunes.

Ces anniversaires ne sont pas de simples dates : ils illustrent l'engagement durable des bénévoles, des associations et de la municipalité pour faire vivre notre commune. Derrière chaque événement, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps et de leur passion pour créer du lien et faire rayonner Saint-Aignan de Grand Lieu.

Notre commune est un lieu où il fait bon vivre... et où l'on sait s'amuser et partager ! Ces moments renforcent notre identité et notre cohésion. Ils rappellent que la vie locale repose sur la continuité, la transmission et l'envie de construire ensemble.

Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu ont à cœur d'être présents régulièrement à vos côtés pour célébrer ces temps forts et soutenir les associations qui font vivre notre territoire, à écrire cette belle histoire collective, chapitre après chapitre, avec enthousiasme et solidarité. À l'heure où s'achève cette année riche en émotions, toute l'équipe des Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour 2026.

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

Pour les Aignonais(es)

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

TEXTE NON TRANSMIS

TEXTE NON TRANSMIS

Pour les Aignonais(es)
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Ludivine Relion 06 87 44 57 08

Ensemble et Bienveillants
pour Saint-Aignan de Grand Lieu
Denis Marot 06 11 94 81 20

Chaises musicales au conseil municipal, à 3 mois de la fin de ce mandat, le maire ne se représentera pas en 2026. Certains de ses adjoints on fait le choix de se représenter sur différentes listes, mais le traitement n'est pas le même, l'un est proclamé 1^{er} adjoint, le second est relégué conseiller municipal, drôle de démocratie locale...

Durant ces 6 années j'ai soutenu ce qui était bon pour les Aignonais, dernièrement l'agrandissement du mur d'escalade. Par contre je suis en désaccord avec « la maison du souvenir », projet à 900 000€ avec les aménagements extérieurs, pour quelle utilité. Pour ce dernier message dans le Mag', je vous remercie de la confiance que vous

m'aviez apportée en 2020, je poursuivrai pour le tout prochain mandat, pour vous. Je vous souhaite une Bonne Année 2026.

Antony Boucard, conseiller municipal
Tel 06 76 68 82 30
e-mail : saintaignanoname@gmx.fr

NDLR : Le projet de Maison de Souvenir a fait l'objet de 4 délibérations, toutes votées à l'unanimité : 25/03/2024 (acquisition), 16/09/2024 (présentation du programme et marchés de travaux), 24/03/2025 (subventions) et 15/12/2025 (autorisation de crédits) pour un coût résiduel prévisionnel est de 170 400, 65€.

LA FOLLE JOURNÉE

DE NANTES



s'invite à
SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

Avec le



Duo Arlettes

MERCREDI 28 JANVIER - 20H30

SALLE DE L'HÉRONNIÈRE

Concert de violoncelle et piano tout public - Tarif : 13€ - Billetterie : www.follejournee.fr

Renseignements : www.saint-aignan-grandlieu.fr

